



RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL 2025 COMMERÇANTS ET HABITANTS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

OBJET DU CONCOURS :

Le concours de **décoration des Vitrines et Maisons** a pour but de récompenser les commerces de la commune qui présentent les plus belles vitrines et les particuliers de la commune qui embellissent leur extérieur afin de créer une atmosphère conviviale et d'animer la commune pendant les fêtes de fin d'année 2025.

DURÉE DU CONCOURS :

Le concours se déroulera du **1^{er} au 12 décembre 2025 inclus**.

Les participants doivent s'assurer que leurs décorations soient en place pendant toute la durée du concours.

CRITÈRES DE NOTATION :

Les décorations seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. Esthétique (30 points)

- Harmonisation et originalité des éléments décoratifs
- Cohérence des couleurs et des matériaux

2. Créativité (30 points)

- Innovation dans les choix décoratifs
- Utilisation d'éléments surprenants ou inattendus

3. Impact visuel (20 points)

- Capacité à attirer l'attention et à émerveiller les passants
- Qualité des photos soumises

4. Thématique (10 points)

- Respect de la thématique éventuelle choisie pour le concours (fête de fin d'année)

5. Respect du développement durable (utilisation d'illuminations peu consommatrices d'énergie, programmation horaire...). (10 points)

JURY :

Un jury de sept personnes, composé de cinq conseillers municipaux ainsi que du président du Tennis Club Roquettan et soit de la présidente de l'Association culturelle du val de Siagne (ACVS) soit de la présidente du Club Leï Messugo, effectuera la notation des participations.

Les décisions du jury sont définitives.

REMISE DES PRIX

Les résultats seront annoncés lors du **Marché de Noël le 21 décembre**.

La valeur de la dotation globale fixée à 500 euros est répartie comme suit :

Classement	Catégorie commerçants	Catégorie particuliers
1 ^{er}	125 euros	125 euros
2 ^e	75 euros	75 euros
3 ^e	50 euros	50 euros

PUBLICITÉ :

Les participants acceptent que les photos de leurs décorations soient utilisées pour la promotion du concours, ainsi que dans les communications de la commune (site internet, réseaux sociaux, brochures, etc.).

Acceptation du règlement :

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

CONTACT :

Pour toute question concernant le concours, merci de contacter Sylvie Delaroque par mail à l'adresse communication@laroquettesursiagne.com

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

I) Pour les commerçants :

Le concours est gratuit et ouvert à tous les commerçants de la commune dont les vitrines sont visibles depuis la rue.

Pour participer, chaque commerçant devra s'inscrire en téléchargeant le formulaire sur le site internet de la commune et nous le retourner dûment complété et signé, par email à communication@laroquettesursiagne.com ou nous le déposer en mairie, soit via le formulaire d'inscription numérique, au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 16h00**.

Le jury de concours passera entre le 15 et le 17 décembre 2025.

II) Pour les particuliers :

Le concours est gratuit et ouvert à tous les particuliers de la commune souhaitant décorer leur jardin, terrasse, façade... visibles ou non depuis la rue.

Pour participer, chaque particulier devra s'inscrire, soit via le formulaire en ligne, soit en téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site internet, www.laroquettesursiagne.com et nous le remettre dûment complété et signé, en mairie - 630 chemin de la Commune - 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE ou par mail à l'adresse suivante : communication@laroquettesursiagne.com au plus tard **avant le vendredi 12 décembre 2025 à 16h00**.

Pour les particulier, les photographies des décorations devront être envoyées par mail à l'adresse ci-dessus, ou déposées en mairie sur une clé USB le **vendredi 12 décembre 2025 avant 16 heures au plus tard**.



BULLETIN D'INSCRIPTION

CONCOURS D'ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE NOËL 2025

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

..... 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

ÉTAGE :

(uniquement pour la catégorie «particulier»)

Téléphone : EMAIL :@.....

Demande mon inscription pour le concours d'**illuminations et décorations de Noël 2025**, dans la catégorie :

☐ Catégorie «**particuliers**» - maisons - jardins - fenêtres - balcons

☐ Catégorie «**commerces**» - vitrines

Je déclare accepter sans réserve le règlement du concours, ainsi que la décision du jury.

Fait à LA ROQUETTE-sur-SIAGNE, le

SIGNATURE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025 ⁽¹⁾

(1) Bulletin à déposer ou faire parvenir à : Mairie de LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE - CS 23100 - 630 chemin de la Commune - 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE ou

par email à : communication@laroquettesursiagne.com ou en flashant le QR code

Renseignements : 04 92 19 45 08



FLASHÉZ-MOI !

Vous serez informé (e) personnellement de l'heure de remise des prix.

Toutes les données recueillies par ce formulaire seront conservées pendant une durée de 3 ans. Elles font l'objet d'un traitement informatique sécurisé uniquement destiné au déroulement du présent concours. Les destinataires des données recueillies sont le maire ou son adjoint délégué, le service communication. Conformément à la loi n°78-17 «Informatique et libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à l'Hôtel de Ville 630 chemin de la Commune - CS 23100 - 06550 LA ROQUETTE SUR SIAGNE 0492194500 ou par courriel à communication@laroquettesursiagne.com